

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22457**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Titre ingénieur de l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de l'université de Lorraine, spécialité agronomie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine	Président de l'université, Directeur de l'école, Recteur d'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

3128 - Industries agricoles et alimentaires, 3614 - Coopératives agricoles, unions de coopératives agricoles et sica de fleurs, de fruits et légumes et de pommes de terre

Code(s) NSF :

210r Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture : contrôle, prévention, entretien

Formacode(s) :

21059 agronomie, 21062 agroressource

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

De par ses compétences, son sens de l'organisation et son ouverture d'esprit, l'ingénieur de l'Ensaia spécialité agronomie gère les aspects de managements économiques, financiers, humains et techniques d'un projet dans le champ d'action d'un ingénieur des sciences du vivant : études et conseils techniques, recherche, recherche & développement, qualité sûreté environnement principalement dans trois grands domaines d'application : agronomie, environnement, biotechnologies végétales.

Il pourra être amené à gérer des projets territoriaux impliquant des ressources végétales ou animales, à assurer le fonctionnement et le développement de structures agricoles (coopératives notamment), à conseiller des agriculteurs ou des regroupements d'agriculteurs dans les disciplines agronomiques de son champ de compétences, à prendre en charge des projets de recherche ou de recherche développement dans les domaines des sciences du sol, des sciences végétales ou animales.

Par une approche systémique adaptée, il doit être en capacité d'analyser, de concevoir, de modifier des systèmes biologiques à toute échelle dans un objectif de durabilité globale.

Ses connaissances en sciences du vivant sont un des atouts lui permettant de gérer la complexité de manière opérationnelle à tout niveau.

Compétences générales

1. Des compétences scientifiques et techniques de haut niveau liées aux sciences du vivant et aux sciences de l'ingénieur : il est capable de mobiliser ses connaissances et de les mettre en application pour appréhender des problèmes complexes liés au vivant.
2. Des compétences en gestion de projet : il initie, conduit et gère les différentes dimensions de projets.
3. Des compétences en communication : il est capable de communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral ; il maîtrise deux langues étrangères : l'anglais certifié à un niveau B2 et une autre langue vivante à un niveau B1.
4. Des compétences en management : il est capable d'animer un groupe ou un service, de rendre compte à sa hiérarchie, de conduire les changements des organisations à l'intérieur desquelles il évolue.

Compétences spécifiques au secteur

1. Comprendre et piloter les systèmes de production agricole dans un objectif de performances agronomiques et de durabilité.
2. Connaître et comprendre les liens entre les systèmes de production et l'environnement institutionnel, économique, politique, sociologique, juridique de l'échelle locale au niveau international.
3. Evaluer la qualité de l'environnement et les services écosystémiques en lien avec le secteur agricole.

Compétences spécifiques aux spécialisations de l'Ensaia spécialité agronomie

1. Agriculture et Développement des Territoires : être en capacité de piloter des projets multi-acteurs à l'échelle territoriale.
2. Biotechnologies : mener à bien un projet de développement d'amélioration du végétal.
3. Développement Durable des Filières agricoles : maîtriser les approches qualité sécurité des productions agricoles.
4. Protection des cultures : maîtriser les différentes approches de protection des cultures dans une démarche de plus en plus respectueuse de l'environnement.
5. Sciences et Génie de l'Environnement : concevoir des plans de gestion d'une ressource ou d'un milieu naturel.
6. Sciences et Technologies de l'Environnement : concevoir et/ou mettre en œuvre des écotechnologies appliquées à la gestion des eaux, des déchets ou à la dépollution des sols.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le professionnel exerce son activité dans les services liés à l'ingénierie, les études et conseils techniques ; à la production, l'exploitation, la maintenance, les essais, la qualité et la sécurité. En outre, il peut exercer ses fonctions dans les unités de recherche et de développement et diriger un service marketing, être chargé de clientèle. Il peut prétendre à des emplois dans l'administration, la gestion, la direction.

Principaux secteurs d'emploi des jeunes diplômés

1. Conseil, Etudes : 30 %
2. Recherche : 14 %
3. Recherche et Développement : 10 %
4. Production agricole : 10 %
5. Qualité : 7 %
6. Logistique : 6 %
7. Achat, Vente : 5 %
8. Marketing : 5 %
9. Packaging : 4 %
10. Autres : 9%

Les effectifs sont constitués en moyenne de 70% de femmes et de 30% d'hommes.

Principaux secteurs d'emploi des jeunes diplômés

Les jeunes diplômés exercent leur activité dans le cadre d'entreprises issues des secteurs tels que l'industrie agro-alimentaire, l'agriculture, la fonction publique et territoriale, les services ingénierie et études techniques, les agro-fouritures, l'eau, les déchets, la gestion des déchets, la banque et l'assurance, les services informatiques (SSII).

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants (à titre d'exemples) :

- responsable d'expérimentations dans une coopérative agricole
- ingénieur de recherche en laboratoire privé ou public
- chargé de projet dans une collectivité locale ou un bureau d'étude
- ingénieur technico-commercial dans une entreprise de production de produits phytosanitaires, de semences, d'aliments pour animaux de rente
- ingénieur développeur de technologies de bioremédiation de sols pollués

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

H2502 : Management et ingénierie de production

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le cursus est organisé en 6 semestres au total (numérotés S5, S6, ..., S10) dont 1 semestre de stage.

Après un semestre constitué d'un ensemble d'enseignements de tronc commun (semestre S5), les élèves intègrent une filière (Agronomie ou Industries Alimentaires) au début du semestre S6.

Les semestres S6 et S7 et le début du semestre S8 sont constitués d'enseignements spécifiques de chacune des filières de l'Ecole.

Au milieu du semestre S8, les élèves intègrent une pré-spécialisation (50% d'enseignement de filière, 50% d'enseignement spécialisé) au choix parmi les six mentionnées plus haut. Le semestre S9 est centré sur une spécialisation.

Trois stages obligatoires émaillent le parcours de l'élève :

- un stage en exploitation agricole de 6 semaines au total, réalisé en cours et à la fin du semestre S6,
- un stage linguistique de 3 mois en fin du semestre S8,
- un stage de fin d'étude tout au long du semestre S10.

Une césure d'un an est possible entre les semestres S8 et S9.

Chaque semestre est validé par l'obtention de 30 crédits ECTS.

Les disciplines sont regroupées en grandes rubriques :

- Sciences de base de l'ingénierie (math, physique, chimie, biologie, statistiques, informatique) (22 ECTS)
- Sciences agronomiques (sciences du sol, sciences végétales, sciences animales) (50 ECTS)
- Sciences de gestion, économiques, humaines et sociales (droit, économie, gestion, management, entrepreneuriat) (15 ECTS)
- Langues vivantes (anglais, 2e langue vivante) (8 ECTS)
- Développement personnel (sport, projets,...) (11 ECTS)
- Stage de 1A et 2A : 8 ECTS
- Pré-spécialisation S8 : 10 ECTS
- Spécialisation S9 : 26 ECTS
- Projet de Fin d'étude ou stage-ingénieur : 30 ECTS

Les compétences scientifiques ainsi que les compétences en économie gestion management sont évaluées par des contrôles écrits individuels, des exposés, des travaux pratiques, la réalisation de dossiers et de projets.

Les compétences en langues vivantes sont évaluées à l'aide d'examens de langue externes indispensables pour l'obtention du diplôme :

- un niveau d'anglais de 785 au TOEIC est exigé, niveau B2
- un niveau basique dans une autre langue vivante est également exigé, niveau B1 : ZD, DELE par exemple.

Connaissances, capacités spécifiques et aptitudes particulières

Les connaissances, capacités spécifiques et aptitudes particulières sont évaluées par contrôle continu ou à différentes modalités suivant la matière.

Le stage ouvrier fait l'objet d'une évaluation écrite et orale par un correcteur enseignant.

Le stage linguistique fait l'objet d'une évaluation écrite.

Le stage de fin d'études fait l'objet d'une triple évaluation :

- comportement en entreprise par le tuteur du stage
- rapport écrit par 2 enseignants de l'Ecole au minimum
- soutenance par 2 enseignants au minimum et si possible le tuteur en entreprise
- la césure fait l'objet d'une évaluation de deux rapports d'activités (un par semestre).

Durée de bénéfice des UE acquises :

Les crédits ECTS sont valables indéfiniment pour l'extérieur.

Le jury est souverain dans le cadre d'une reprise de scolarité après une interruption.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est constitué du directeur, du directeur des études et de deux représentants par service d'enseignement. Sa composition est votée chaque année par le Conseil de l'Ecole.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Le jury est constitué du directeur, du directeur des études, de deux enseignants de l'Ecole, de deux personnalités du secteur privé extérieures à l'Université. Les enseignants de l'Ecole et les personnalités extérieures sont choisies en fonction du parcours du candidat.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Le titre d'ingénieur confère le grade de Master conformément aux articles D612-33 à D612-36 du code de l'éducation.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 20 janvier 2015 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

plus de 4500 anciens élèves, 160 diplômés par an.

Autres sources d'information :

<http://ensaia.univ-lorraine.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine - Ensaia

2, avenue de la Forêt de Haye TSA 40602

54518 VANDOEUVRE CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :